TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

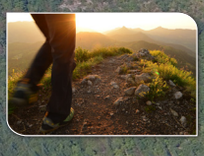
Carlades le mag

N°38
JUILLET
2022



Cybercantal

Un nouveau service en action sur les communes de Raulhac et St-Jacques-des-Blats .



Tourisme

De nouveaux projets sur les sentiers de randonnées.

*au cœur de vos communes



CULTURE
Retour en Images !

TOUTE L'INFO DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUR :

WWW.CARLADES.COM



DÉCHETTERIE
Nouveaux horaires



SOCIAL
Re(dévouvrez) les services



NAVETTES DU PUY MARY
Voyagez l'esprit libre !

Évènements

Découvrez les évenements culturels & sociaux proposés par la Communauté de communes ou créés en partenariat pour animer votre été !









Le mot de la Présidente

Si l'été est toujours plus propice au partage et rencontres diverses et variées favorisant le **"vivre ensemble"**, celui-ci s'est caractérisé depuis plusieurs semaines par des initiatives qui se sont déployées partout en France pour soutenir le peuple ukrainien .

Cet élan de solidarité, de générosité, s'est exprimé également sur notre territoire sous des formes diverses : Mobilisation des communes, engagement de bénévoles associatifs, don des habitants, collectes de vêtements et de médicaments, accueil de stagiaires, hébergements, convois humanitaires, intégration des enfants en milieu scolaire… toutes ces actions ont été mises en place par **vous tous** qui avait su porter les **valeurs** d'entraide, de fraternité, d'hospitalité nécessaires à la cohésion sociale de notre territoire.

Merci à vous !

C'est dans le même **état d'esprit** que la communauté de communes poursuit ses projets (sociaux, environnementaux, culturels, touristiques…) détaillés dans ce bulletin.

Bonne lecture à toutes et tous

> **"Profitez de l'été, de notre territoire, et ses multiples atouts"**

DOMINIQUE BRU
Présidente de la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès

Communauté de communes Cère et Goul en Carladès
Tel : 04 71 47 89 00
www.carlades.com
https://www.facebook.com/Carladescommunaute

Directrice de la publication : Dominique Bru
Rédaction & Conception : Communauté de communes Cère et Goul en Carladès
Impression : I.2.S. Imprimerie Aurilladc .
Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé .



Culture



la Villette
MINISTÈRE DE LA CULTURE
MICRO-FOLIE DU CARLADÈS

La 1ère micro-folie du Cantal a ouvert ses portes

Ouverte le 7 Mai au public avec un micro-festival, elle a été inaugurée officiellement le 24 juin 2022. Véritable outil de démocratisation culturelle, elle sera à l'appui des projets d'éducation artistique et culturelle .

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) soutient ce dispositif.

Reconnu par l'ensemble de ses partenaires, la collectivité accueillera les prochaines rencontres régionales durant l'année 2023 .

La Fabrique artistique
Des propositions artistiques pour tous !



La fête de la musique aux Granges avec Alkabaya.



"Femmes" de la compagnie Le bruits des couverts

La Fabrique artistique des Granges a accueilli durant la saison culturelle 2022 :

- 24 Spectacles

- 10 Résidences

et de nombreuses autres propositions (sorties de résidences, ateliers, expositions...) .

Le Bestiaire du Carladès : Un projet fédérateur

Mené durant 2 ans sur le territoire, ce projet a fait intervenir 2 artistes : Laetitia Devernay & Golnaz Behrouznia

Il a été soutenu par la DRAC AURA et a fait l'objet d'une restitution inter-générationnelle regroupant des résidents de la maison de retraite de Raulhac, des résidents du foyer d'OLMET et l'école de Polminhac.

Un nouveau projet est en cours d'écriture et portera sur les écrits et le théâtre : "On se raconte des histoires"

À suivre ...



Stella BARTHELEMY 04 71 47 89 03 culture@carlades.fr

Réveille l'artiste qui est en toi !

L'école de musique et de danse intercommunale propose un enseignement moderne basé sur le collectif dans lequel le groupe est au centre de l'apprentissage.

Les instruments enseignés : Accordéon, Batterie, Basse, Guitare classique et d'accompagnement, Guitare électrique, Percussions, Piano.

Les ensembles : Batucada, Chorale, Musique Électro, Groupes musiques actuelles, Groupe adulte.

Ouvert à tous et à toutes : à partir de la moyenne section pour l'éveil musical et corporel.

Cette année, retour de la danse !

Pré-inscriptions obligatoires car les ateliers n'ouvrent qu'à partir de 25 inscrits !

Christophe RAYNAL 06 83 56 25 48 emdic@carlades.fr

La mobilité ... adaptée à la vitesse de chacun

NOUVEAU

Atchoum
La mobilité de proximité

A partir du 1er septembre vous pourrez «courvoiturer »* pour effectuer des trajets occasionnels ou réguliers en utilisant ATCHOUM une plateforme de covoiturage mise en place par votre collectivité

Besoin de vous déplacer comme passager ?

Pour tous types de déplacements

Aller au travail, à un entretien d'embauche, en courses, à vos rendez-vous, chez le médecin, aux services publics, ou toutes autres destinations : Atchoum répond à toutes vos demandes de déplacements



Comment faire ?... C'est très simple :

✅ S'inscrire sur la plateforme Atchoum :

- soit **par le site internet www.atchoum.eu**
- soit **par l'application mobile** téléchargeable
- soit **en appelant le centre d'appels Atchoum au 0806 110 444** si on n'a pas d'accès internet ou pas de téléphone mobile. Ainsi toutes les personnes qui ne disposent pas de moyens numériques d'accès à la plateforme Atchoum, notamment les seniors, peuvent déposer une demande de trajet par téléphone, recevoir une information complète sur les modalités d'utilisation d'Atchoum ainsi qu'une assistance à son utilisation : réservation, confirmation de trajet, modalités de paiement de la participation aux frais…



Randonnée



Comme tous les ans, la Communauté de communes assure l'entretien des parcours de randonnée, trail et VTT. Si vous remarquez des problèmes d'entretien, de balisage, de mobilier défectueux, n'hésitez pas à le signaler auprès de l'Office de Tourisme au 04 71 47 50 68 ou de la Communauté de communes au 04 71 47 04 70.



Plusieurs projets ont pu voir le jour :

✓ Finalisation des parcours trail sur l'ensemble du Carladès

✓ Valorisation du parcours de Lasmolineries (Soutenu par le PNRVA, la Région AuRA et le Conseil départemental)

Les projets en cours :

✓ La valorisation des parcours de Raulhac et de Saint-Clément

✓ La sécurisation et reprise de certaines portions de l'itinéraire de la Grotte des Anglais

✓ La sécurisation du parcours du Pas de Cère

Les Journées du Patrimoine au Pas de Cère & aux Granges Le 18 septembre 2022

10 - 12h	**Atelier Initiation à l'aquarelle en plein air avec Valérie Bordage**
12h30 - 14h	**Venez découvrir une collection inédite à la Micro-Folie du Carladès aux Granges de Vic-sur-Cère**
14h30 - 16h	**Initiation à la marche consciente avec Valérie Tenette**
16h30 - 18h00	**Concert'eau au Pas de Cère avec Traucaterme**

Renseignements et réservation recommandée auprès de l'Office de Tourisme

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Social



Bien vivre ensemble :

Des actions au service de tous !

La politique sociale de la Communauté de communes repose sur **l'étroite collaboration** de ses services, ceux des communes et ceux du Centre social et culturel du Carladès (salariés ET bénévoles) ainsi que sur les soutiens (conseil, accompagnement, financements, …) des partenaires institutionnels (CAF, MSA, PMI, ADMR, DDCSPP, EN).

Ensemble, ils travaillent à l'élaboration d'**actions partagées** sur la base des orientations et des priorités établies dans la **Convention Territoriale Globale** .

La convention territoriale globale (CTG) formalise **un projet social au service des habitants du territoire** fondé sur un **partenariat avec la CAF.**

Basée sur un diagnostic à l'échelle du territoire (particularités, atouts, faiblesses), **elle met en avant les besoins** afin de renforcer l'**efficacité et la coordination des services** mis en place pour y répondre. Tous les domaines (animation de la vie sociale, petite enfance, enfance, jeunesse, soutien à la parentalité, séniors, accès aux droits et à l'inclusion numérique, logement, situations de handicap…) sont pris en compte .

La Communauté de communes œuvre au service de ses habitants :

✓ La Communauté de communes participe au fonctionnement du centre social et culturel du Carladès à hauteur de 107 900 euros et mobilise ses services dans le cadre de ses actions d'animation et de développement du territoire.

Depuis le premier juin 2022, la grange socio-culturelle accueille une antenne du Centre social à Comblat .



Contact : Service Social
04 71 47 89 04
j.caro@carlades.fr



UNE OFFRE DE SERVICE DIVERSIFIÉE

Éducation artistique et culturelle

La Fabrique artistique de la Communauté de communes propose tout au long de l'année depuis plus de 10 ans une offre artistique et culturelle variée (spectacles, ateliers, …). Elle œuvre pour la culture pour tous en mettant en place des projets fédérateurs et des actions de médiations construits pour et avec les différents publics du territoire et les différentes structures relais et partenaires à savoir: écoles, collège, centre social, foyer d'Olmet, maisons de retraites. Depuis 2019 cette action intercommunale est reconnue et soutenue par la DRAC , La Région AURA, la CAF et le Département du Cantal dans le cadre de la convention d'éducations aux Arts et à la culture dans le Carladès.

Contact : 04.71.47.89.03
Mail : culture@carlades.fr

Micro-crèche communautaire à Polminhac

La micro-crèche communautaire, agrée pour l'accueil simultané de 10 / 11 enfants (soutiens CAF, MSA et collectivités) compte à ce jour 26 inscrits (à temps complet ou pour quelques heures).

Elle permet ainsi aux parents de bénéficier d'un nouveau mode de garde sur la Communauté de communes.

Contact : 04 71 43 15 29
Mail : legrangeou@admr15.org

Transport scolaire

Il dessert les écoles du territoire, de Carlat et le collège de Vic sur Cère. 10 circuits pour près de 160 enfants.

Portage de repas à domicile

Un service identique sur les 11 communes pour près de 4 500 repas distribués annuellement.

Inclusion numérique

Accessible gratuitement, le Médialab des Granges est un lieu permettant aux personnes de tous âges de se familiariser avec les outils numériques que ce soit de façon pratique ou plus créative, tout en bénéficiant d'un accompagnement du conseiller numérique en termes de prévention et de facilitation avec les nombreux outils disponibles. Ateliers GRATUITS*

Contact : 04 71 47 04 75
Mail : lesgranges@carlades.fr
*Tarifs des consommables (stickers, posters ...sur www.carlades.fr)



INFOS +

Une équipe travaille sur une ou des solutions aux besoins urgents d'accueil de la petite enfance face à une pénurie d'Assistantes Maternelles sur la haute vallée de la Cère et dans la vallée du Goul.

Elle est composée d'élus des communes concernées et de représentants du Centre social, de la CAF, de la MSA, du Département (PMI)et de la fédération ADMR Cantal (gestionnaire de la Micro-crèche).



CENTRE du Arlades SOCIAL & CULTUREL

www.centresocial-carlades.org

Direction générale :
Isabelle Cayrol

Accueil, Secrétariat et Comptabilité :
Anne Fernandes

Le **Centre Social et Culturel du Carladès** a évolué au cours des dernières années pour devenir le fer de lance de **l'animation sociale intercommunale.**

Il s'est peu à peu **professionnalisé** tout en conservant sa **vocation associative.** Sa gestion est confiée à un conseil d'administration constitué exclusivement de bénévoles et d'élus s'appuyant sur la collaboration :

- de **professionnels** salariés

- de **bénévoles** (plus de 40 personnes s'engageant chaque année à tous niveaux (administrateurs, groupes de travail thématiques et terrain)

Il déploie ses actions sur le territoire pour être **au plus près des habitants de tous âges .**

centresocialcarlades@orange.fr
04 71 62 01 03

toutes les bonnes volontées sont les bienvenues !

En chiffres

Pour la plupart des services proposés un véritable engagement financier a été consenti par les différents partenaires afin de limiter la part à charge des familles pour que le plus grand nombre puisse en bénéficier

Ex : **Une journée au centre de loisirs** coûte 47 €/enfant dont 75% pris en charge (CAF, MSA, communauté de communes). Les familles assument le reste à charge en fonction du coefficient familial (12.30 € en moyenne).

Une commission animation locale

✓ **Investie pour des animations tous publics de proximité (cafés dansants, ...)**

Constituée de 5 bénévoles à sa tête, elle se réunit régulièrement et elle est ouverte à tous .

Patrick CAYROU 06 81 74 33 16

Des propositions pour les plus petits avec le Relais Petite Enfance

✓ Enfants de moins de 5 ans avec leur famille et/ou assistantes maternelles

Un lieu d'information, de rencontre, d'échanges et d'activités !

- **Polminhac :** mardi
- **Vic/Cère :** mercredi matin, jeudi et vendredi
- **Raulhac :** mercredi après-midi
- **Thiézac :** 2nd mercredi du mois

Magali SUC 06 62 31 44 29 lespitchous@yahoo.com

Un accueil de loisirs pendant les vacances et tous les mercredis après-midi

✓ **Pour les enfants de 3 à 13 ans**, pendant les vacances de février, de Pâques, d'été et Toussaint à Vic sur Cère et à Raulhac durant 3 semaines en Juillet .

Des activités variées, sorties, mini-séjours !

✓ Tous les **mercredis après-midi : activités** proposées aux enfants dans les locaux du centre Social.***En janvier et février mercredi de neige*** (cours de ski au Lioran) enfants de 6 à 12 ans

✓ **Des projets spécifiques pour les ados** : aménagement d'un local, activités ***créées par eux et pour eux***

✓ Des **Temps d'Activités Périscolaires intercommunaux** (TAP) avant ou après la classe pour tous les élèves.

Un référent dans chaque école en soutien du personnel communal et des bénévoles. Activités variées, interventions de professionnels, matériel pédagogique ...

✓ **L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole** (garderie) et un **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité** (CLAS) (Aide aux devoirs, soutien méthodologique, ateliers découverte pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelle et élémentaire de Vic).

Contacter **Véronique BASTIDE**
07 65 60 59 55

Jacques KAUFMANN (Accueil de loisir) vacances.carlades@gmail.com
Laureen DUBOIS (Mercredis) laureen.alsh@centresocial-carlades.org
Laure DHELLEMMES (ALAE) alae.laure@gmail.com

Le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs (RERS) pour tous les publics

✓ Le réseau permet **à tous**, jeunes et moins jeunes, d'échanger, d'**offrir et de recevoir des savoirs**, sans échanges d'argent, ni de biens ni de service.

- des moments **intergénérationnels** de convivialité.

Des actions en direction des séniors (gym, informatique, sorties...)

Permanences régulières et / ou actions ponctuelles dans les communes .

Amélie LEGOUFFE 06 60 57 68 34 rerscarlades@gmail.com

Familles Parentalité

✓ **Actions parentalités :** Mise en place à partir des préoccupations des familles, basées sur une écoute active, elles permettent aux parents de se rencontrer autour de différents thèmes d'éducation .



Environnement

La déchetterie communautaire ouverte **tous les jours** depuis le 1er Juillet.

Afin de répondre aux attentes des usagers, à l'évolution toujours croissante des apports de déchets et pour soulager les créneaux de forte affluence comme le samedi, **les élus ont décidé d'élargir les horaires d'ouverture de la déchetterie communautaire de Comblat le Château (Vic-sur-Cère).**



Pensez à bien trier vos déchets avant de passer en déchetterie pour :

✓ Passer moins de temps sur le quai et laisser plus rapidement la place aux usagers suivants

✓ Regrouper vos déchets par catégorie au calme chez soi permet d'éviter de nombreuses erreurs de tri une fois sur place et surcharger inutilement la benne « encombrants non recyclables » qui se trouve être la plus onéreuse pour la collectivité. En effet la seule alternative à ce jour pour ces déchets étant l'enfouissement, il est appliqué une taxe spéciale qui vient s'ajouter aux frais de traitement

⚠ Nous nous réservons le droit de refuser les déchargements en cas de mélange trop important



DÉCHETTERIE DE VIC-SUR-CÈRE

HORAIRES D'ÉTÉ

Du 1er Mars au 31 Octobre
Du lundi au vendredi
de 14h à 18h

Le samedi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

HORAIRES D'HIVER

Du 1er Novembre au 28 Février
Du lundi au vendredi
de 13h à 17h

Le samedi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

DÉPOT DE MATÉRIAUX INERTES DE POLMINHAC

A partir du 1er juillet

Permanence du gardien chaque jeudi de 15h à 17h toute l'année

RAPPEL

Déchets interdits sur ces sites (liste non exhaustive) : Amiante, traverses chemins de fer, souches, terre, pneus

Info +

Vers une simplification du tri des emballages !

Chaque foyer recevra d'ici la fin d'année toutes les informations sur la simplification du tri des emballages. Il ne s'agira pas d'un vain mot puisqu'effectivement trier ses emballages et ses papiers n'aura jamais été aussi simple !

Donc rendez-vous cet automne dans votre boîte à lettres et sur les points de tri sélectif.

Contact : Service Environnement 04 71 47 89 04 j.caro@carlades.fr

Révision des tarifs d'accès à la déchetterie et au dépôt de matériaux inertes **pour les professionnels**

L'analyse du bilan des apports des professionnels sur la déchetterie et le dépôt de matériaux inertes fait apparaître un déficit très important dû aux augmentations incessantes des frais de collecte et de traitement des déchets. Le montant correspondant à la facturation de ces déchets n'est pas en adéquation avec l'évolution des frais engendrés par leur traitement (la dernière révision datant de 2008).
A défaut d'atteindre l'équilibre financier, les élus ont décidé de réviser les tarifs afin de diminuer ce déficit.

Tarifs en vigueur à partir du 1er juillet 2022 pour la déchetterie de Comblât le Château :

	Professionnel du territoire	Professionnel exterieur (avec attestation déchets issu du territoire)
Cartons, Ferrailles, Gravats , Bois	**13€**	**16€**
Encombrants non recyclables	**20€**	**23€**
Déchets végétaux		
✓ mélange	13€	16€
✓ branches uniquement	7€	9€
✓ herbe uniquement	13€	16€
Mobilier	**GRATUIT**	
Déchets toxiques ✓ Lampes, Néons - Batteries Piles et petits accumulateurs Huiles de moteur - Huiles alimentaires...	**GRATUIT**	
✓Peintures, engrais, filtres à huiles ...	Frais de collecte et de traitement des déchets à la charge du professionnel selon le type de déchet	

***Un tarif au demi m3 correspondant à la moitié du tarif pour chaque déchet sera appliqué d'office à toute entreprise venant déposer des déchets à la déchetterie.*

Collecte des encombrants sur la Vallée du Goul et la Haute Vallée de la Cère



Cette collecte est réalisée pour permettre aux habitants des communes les plus éloignées de la déchetterie communautaire de se débarrasser de leurs déchets volumineux d'autant plus pour les personnes ne disposant pas de moyens adaptés pour les déposer en déchetterie.

Info

La prochaine collecte aura lieu du 19 au 23 septembre 2022 dans les mêmes conditions que l'an dernier (un site sur une commune différente chaque jour avec un agent d'accueil et des règles de tri des déchets strictes).

Tarifs en vigueur à partir du 1er juillet 2022 pour le dépôt de déchets intertes de Polminhac:

	Professionnel du territoire		Professionnel exterieur		Professionnel exterieur régulier **	
	Petit modèle*	Gros modèle*	Petit modèle*	Gros modèle*	Petit modèle*	Gros modèle*
Branches	**20 €**	**39 €**	**55 €**	**127 €**	**36 €**	**85 €**
Vert : tontes, feuilles, thuyas...	**26 €**	**65 €**	**55 €**	**127 €**	**36 €**	**85 €**
Gravats inertes	**20 €**	**39 €**	**55 €**	**127 €**	**36 €**	**85 €**

**Tarif appliqué au passage, sur la base de 2 types de véhicule : Petit modèle (environ 3 m3) et Gros modèle (environ 7 m3).*

*** Il sera appliqué un tarif réduit aux entreprises extérieures usagères du site plus de 5 fois par an (sur la base de la fréquentation du site sur année n-1)*



Cère et Goul en Carladès	
2-sept.-22	Raulhac
16-sept.-22	Saint-Jacques-des-Blats
30-sept.-22	Raulhac
14-oct.-22	Saint-Jacques-des-Blats
28-oct.-22	Raulhac
25-nov.-22	Saint-Jacques-des-Blats
9-déc.-22	Raulhac

Saint Jacques des Blats : près du local technique

Raulhac : Place du monument aux morts

Nous vous accompagnons pour :

- Faire un changement d'adresse
- Faire une demande de carte grise
- Faire ma déclaration trimestrielle sur caf.fr
- Déclarer mes impôts
- Payer mes impôt ou mes factures
- Consulter les offres d'emploi
- Signaler une fraude à la carte bancaire
- S'informer sur ses droits sociaux
- Faire sa demande Ma Prime Rénov
- Utiliser France Connect
- Faire une pré-demande de carte d'identité

Un service itinérant pour vous accompagner sur tout le territoire .

Nouveau : le **bus France Services** vient à la rencontre des habitants à **St-Jacques des Blats** et à **Raulhac**

France services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Les Maisons France Services sont là pour vous accompagner !

En plus de la Maison France Services de Vic-sur-Cère, vous pouvez maintenant vous rendre dans le bus France Services.

Depuis ce mois de mai, le bus stationne à St-Jacques des Blats et à Raulhac un vendredi par mois, pour des permanences ouvertes au public de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

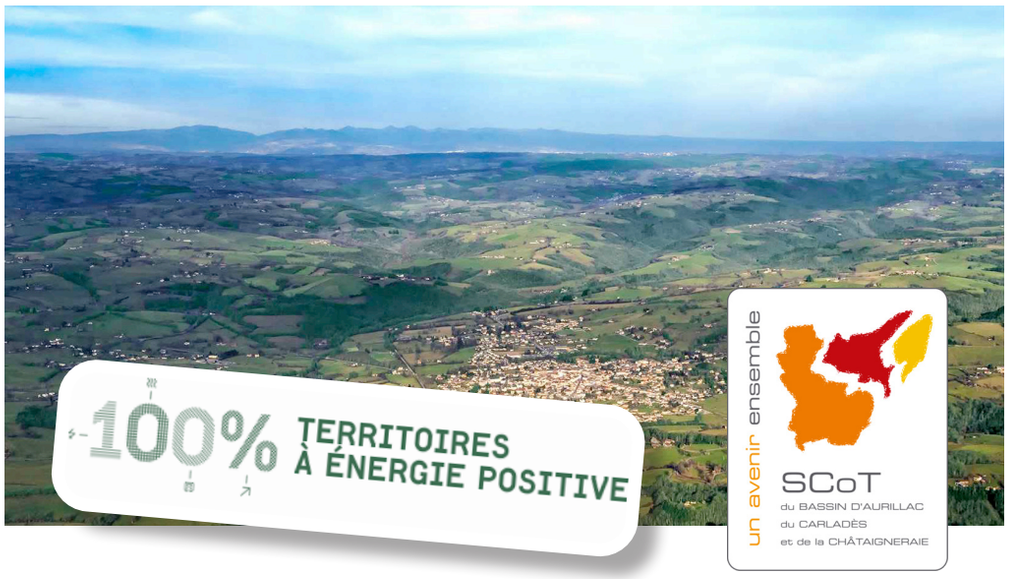
Ce bus proposé par le Conseil départemental du Cantal joue un rôle de maison France Services itinérante, afin de desservir les communes n'en disposant pas.



UNION EUROPÉENNE — L'EUROPE S'ENGAGE en région — CyberCantal - Le Bus du Conseil départemental est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). — BANQUE des TERRITOIRES GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS — France services

ATELIERS INFORMATIQUES — INCLUSION NUMÉRIQUE — DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

http://agendabus.cybercantal.fr/



Le programme **Territoire à énergie positive** est engagé !

La communauté de communes Cère et Goul en Carladès s'engage dans la transition énergétique.

La communauté devient Territoire à Energie Positive (TEPOS) et lance une démarche volontaire avec les deux autres intercommunalités du Syndicat Mixte du SCoT du Bassin d'Aurillac et de la Châtaigneraie.

Le territoire TEPOS vise à l'autonomie énergétique à l'horizon 2050.

Des actions sont organisées pour réduire de façon importante notre consommation d'énergie. On parle de sobriété par exemple dans les bâtiments publics.

Nos communes s'organisent pour rénover thermiquement les bâtiments publics.

D'autres actions visent à augmenter fortement la production locale d'énergie renouvelable dans tous les secteurs d'activités. Pourquoi pas s'inviter à couvrir nos toitures de panneaux solaires quand cela est possible ?

Eviter de consommer des énergies fossiles pour ne pas participer au changement climatique, c'est aussi agir sur notre mobilité. Rouler moins, covoiturer... chacun trouve des solutions.

Les collectivités s'engagent, on compte aussi sur vous et votre mobilisation.

L'énergie, c'est important, mais ne la gaspillons pas et essayons de consommer local !



La chaufferie Bois de la CC Carlades

Un exemple de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès qui s'inscrit dans la démarche



Répondre aux obligations réglementaires mais surtout conduire un projet volontariste, au travers d'actions concrètes et efficaces pour y agir concretement !

Pour + d'infos

Contact : 04 71 63 77 40 ou 06 76 73 41 39
Mail : a.cherpeau@caba.fr



L'objectif

La démarche de Territoires à énergie positive vise à une **autonomie énergétique du territoire en 2050** en activant 2 leviers :

✓ réduire la consommation énergétique

✓ augmenter la production locale

Cette trajectoire doit permettre à notre territoire de sortir de la dépendance aux énergies fossiles (carburants), de préserver le système climatique, de relocaliser économiquement la production d'énergie, et de s'assurer de consommer de l'énergie non épuisable.

L'organisation

La démarche Territoire à énergie positive réunie 3 intercommunalités (le Bassin d'Aurillac, le Carladès et la Chataîgneraie) , elle est suivie sur le territoire par les services de l'Etat, l'ADEME, et la REGION AURA.

Pour sa mise en œuvre, un chargé de mission qui s'occupe des études et de la communication du programme est financé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie durant 3 ans.

✓ La mobilisation citoyenne a également sa place dans cette démarche et pourra participer prochainement sous la forme d'un club Climat et avec la mobilisation des élus lors d'ateliers d'échanges .

✓Les avancées : Plan de rénovation des bâtiments publics, financement de la transition énergétique par les Certificats d'Economies d'Energie, Schéma des énergies renouvelables, aides au développement de l'énergie sous la forme de chaleur...



DÉCOUVREZ les navettes du PUY-MARY

LES LIGNES DU VOLCAN

1,5 € le trajet

Sans réservation

7 lignes de transports

Pour venir et découvrir le Grand Site de France Puy Mary - Volcan du Cantal

Horaires donnés à titre indicatif et sous réserve de modifications.

Les navettes étant sans réservation, prévoir de se présenter 15 minutes avant l'horaire de passage.

LIGNE 6 : VIC-SUR-CÈRE <> MANDAILLES-SAINT-JULIEN				
Vic-sur-Cère	9h	11h	14h	16h
Thièzac	9h10	11h10	14h10	16h10
Saint-Jacques-des-Blats	9h20	11h20	14h20	16h20
Le Lioran - station	9h27	11h27	14h27	16h27
Col du Pertus	9h43	11h43	14h43	16h43
Mandailles-Saint-Julien	9h53	11h53	14h53	16h53

LIGNE 6 : MANDAILLES-SAINT-JULIEN <> VIC-SUR-CÈRE				
Mandailles-Saint-Julien	10h	12h	15h	17h
Col du Pertus	10h10	12h10	15h10	17h10
Le Lioran - station	10h26	12h26	15h26	17h26
Saint-Jacques-des-Blats	10h33	12h33	15h33	17h33
Thièzac	10h43	12h43	15h43	17h43
Vic-sur-Cère	10h53	12h53	15h53	17h53

Informations

puymary.fr
Tel : 04.71.47.04.14

Plan des lignes

Ligne 1 :
Mandailles-Saint-Julien - Puy Mary (9 places)

Ligne 2 :
Salers - Puy Mary (9 places)

Ligne 3 :
Col de Serre - Puy Mary (9 places)

Ligne 4 :
Riom-ès-Montagnes - Col de Serre (9 places)

Ligne 5 :
Le Lioran - Col de Serre (22 places)

Ligne 6 :
Vic-sur-Cère - Mandailles-Saint-Julien (22 places)

Ligne G - Réseau Trans'cab :
Arpajon-sur-Cère - Mandailles-Saint-Julien



LES LIGNES DU VOLCAN

Tarifs :
1,5€ par trajet - 1 correspondance autorisée - Gratuit enfant de moins de 3 ans (sauf ligne G gamme tarifaire indépendance)
Abonnement carte OURA accepté
Pass Cantal accepté

Correspondances avec les autres réseaux :
stabus.fr
oura.com
ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes

Vélos non pris en charge, chiens de moins de 6 kg tolérés dans leur panier ou sac de transport.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes